

Malgré une hausse de 22 %, le smic espagnol reste inférieur au français

Bonne nouvelle pour les travailleurs espagnols. Le chef du gouvernement Pedro Sanchez a confirmé la hausse du salaire minimum de 22 % inscrite dans son projet de budget pour 2019. Elle sera annoncée par décret lors

du Conseil des ministres du 21 décembre et effective dès l'année prochaine. « Il s'agit de la hausse la plus importante depuis 1977 », s'est félicité le dirigeant socialiste devant les parlementaires. N'étant pas assuré d'obtenir les appuis nécessaires pour faire voter son budget au Parlement, le premier ministre choisit la voie du décret pour appliquer cette mesure phare. Ainsi, le salaire brut mensuel passera de 858 euros à 1050 euros. Une offre plus généreuse que les

100 euros promis par Emmanuel Macron. Madrid peut se le « permettre ». Même avec cette hausse substantielle, l'Espagne restera plus compétitive que la France, qui affiche un smic brut mensuel à 1498 euros, au même niveau que le voisin allemand. Les salaires, qui

constituent un facteur clé de compétitivité, varient beaucoup au sein de l'Union européenne, entre le niveau le plus bas en Bulgarie à 260 euros et le top du Luxembourg à presque 2000 euros. Globalement, trois groupes de pays se distinguent : l'Europe de l'Est entre 400 et 500 euros, le pourtour méditerranéen entre 650 et 850 et les États du Nord au-delà de 1463 euros (Royaume-Uni). Sur les 28 États membres de l'UE, six dont la Finlande, l'Italie et la Suède n'ont pas fixé de salaire minimum. Ils sont déterminés au niveau des branches professionnelles. ■

ANNE CHEYVIALLE

L'Europe du smic

SALAIRE MINIMUM DANS L'UE, en euros



Source : Eurostat

Infographie **LE FIGARO**